Commission scolaire de Montréal

A-10-198

Décideur : Directeur général

Date de la rencontre : 2020-03-25

Date du rapport : 2020-04-14

Titre : Modification au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023

Nom de l'auteur : Joëlle Simard, urbaniste et analyste
Jean-Christophe Pettersen, analyste
Louis Bastien Lapierre, urbaniste-stagiaire et analyste
David Genesse Bolduc, coordonnateur

Signature :

Direction de service : Mathieu Desjardins

Recommandation par la DGA concernée : Adopter

Consultation : Guylaine Cormier, directrice d'unité
Faten Philippe, directrice d'unité
Alain Provost, directeur d'unité
Benoit Laforest, directeur d'unité
Julie Belhumeur, directeur d'unité

Encadrement légal : Loi sur l'instruction publique, article 39, 40 et 211.

Section A – Exposé de la situation

Le processus menant à l'adoption et à l'entrée en vigueur du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) s'échelonne sur 18 mois. La rédaction se réalise sur 6 mois et la consultation sur une autre période de 6 mois. Le PTRDI est généralement adopté en décembre pour entrer en vigueur le 1er juillet suivant. Entre l'adoption et la mise en œuvre du PTRDI, certains ajustements sont nécessaires.

L'occupation ou la destination de certains immeubles doit être modifiée et ces informations doivent se refléter dans le PTRDI.

Toute modification au PTRDI pouvant avoir comme effet une modification à l'acte d'établissement doit être soumise à la consultation. Selon la Loi sur l'instruction publique (LIP), les modifications doivent faire l'objet d'une consultation, selon le cas, auprès de la Ville de Montréal, de la ville de Westmount, de la Communauté métropolitaine de Montréal et auprès du Comité de parents. De plus, les conseils d'établissement concernés sont également consultés sur lesdites modifications.

En effet, lorsqu'une modification est apportée au PTRDI, entre autres, aux locaux mis à la disposition de l'école, à l'ordre d'enseignement qui y est dispensé ainsi que le cycle ou les parties de cycles, l'acte d'établissement doit être modifié.

Du moment qu'un acte d'établissement doit être modifié, il doit faire l'objet d'une consultation auprès du conseil d'établissement (CÉ) de l'école. Ces éléments sont prévus par la Loi sur l'instruction publique (LIP), aux articles 39 et 40.

En référence au rapport A-10-191 adopté à la séance du Conseil des commissaires du 18 décembre 2019, quatre écoles devront faire l'objet d'une modification à la destination ou à l'occupation de leurs locaux en vue de la prochaine rentrée scolaire, soit 2020-2021. Ces modifications devront être soumises à consultations auprès des différentes instances.

De plus, en fonctions des consultations déjà réalisées au courant de l'automne 2019, des modifications à l'acte d'établissement de sept écoles devront être effectuées.

Section B — Modalités

Une consultation doit être effectuée auprès des instances concernées pour les établissements suivants :

- École Gilles-Vigneault ;
- École La Dauversière ;
- École Saint-Bernardin ;
- École Félix-Leclerc ;
- École Maisonneuve.

À la suite des consultations effectuées, les actes d'établissement des écoles suivantes devront être modifiés pour la rentrée scolaire 2020-2021 :

- École Saint-Odile ;
- École Christ-Roi ;
- École Sainte-Bibiane ;
- École Sans-Frontières ;
- École Saint-Mathieu ;
- École secondaire Saint-Luc.

Échéancier :
En fonction des modalités prévues dans le contexte actuel, des consultations doivent être effectuées, notamment auprès des CÉ, du Comité de parents et des instances municipales concernées, d'ici la fin de l'année scolaire 2019.

Commission scolaire de Montréal

Secrétariat général
3737, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 3B3
Téléphone : 514 596-6012
Télécopieur : 514 596-7451

RENCONTRE DÉCISIONNELLE
POUR L'ADOPTION DES RAPPORTS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

6e rencontre du 15 avril 2020

6. Service de l'organisation scolaire – rapport de modification au PTRDI 2020-2023

Document déposé : Rapport A-10-198 en date du 25 mars 2020 de Mme Joëlle Simard et de MM. Louis Bastien Lapierre, Jean-Christophe C. Pettersen et David Genesse Bolduc concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que les espaces du bâtiment n° 323, situés au 2005 Victor-Doré seront disponibles et libres à la fin de l'année scolaire 2019-2020;

CONSIDÉRANT que le bâtiment n° 323 situé au 2005, Victor-Doré se compose de 21 classes et 12 locaux modulaires, que des consultations seront effectuées auprès des établissements concernées et que la capacité d'accueil de l'école Gilles-Vigneault ne permet pas de répondre adéquatement aux besoins de son territoire-école;

CONSIDÉRANT que les 12 locaux modulaires situés au 2005 Victor-Doré et, qu'au secondaire, la capacité d'accueil de l'école La Dauversière ne permet pas de répondre adéquatement aux besoins du secteur;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement du bâtiment principal de l'école Christ-Roi est livré et que les locaux modulaires situés au 100, rue Sauvé Est qui servaient de manière transitoire ne seront plus occupés par cette école;

CONSIDÉRANT que les travaux au bâtiment n° 139 situé au 2950, rue Jarry Est seront livrés au courant de l'année 2020-2021, que l'école Saint-Bernardin se situe à proximité et que la capacité de l'école n'est pas suffisante pour combler les besoins du territoire-école;

CONSIDÉRANT que les travaux au bâtiment n° 235 situé au 7110, 8e Avenue seront livrés en 2020-2021, que l'école Saint-Mathieu se situe à proximité du bâtiment et que la capacité d'accueil actuelle de l'école ne permet pas de répondre aux besoins du territoire-école;

CONSIDÉRANT que les travaux de reconstruction du bâtiment principal (n° 026) de l'école Saint-Bibiane située au 5755, 13e Avenue seront terminés d'ici la rentrée 2020-2021;

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation pourraient être nécessaires dans l'espace transitoire de l'école Sans-Frontières (bâtiment n° 410) située au 5937, 9e Avenue;

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation majeure de sa maison-mère nécessitent d'effectuer une relocalisation de l'école Maisonneuve, que l'espace transitoire de l'école Édouard-Montpetit (bâtiment n° 014) est disponible et adéquat pour la scolarisation, que la consultation aura eu lieu et que le bâtiment n° 388 situé au 4650, rue Ontario Est disponible, adéquat pour un service de garde et à proximité des familles;

CONSIDÉRANT que le bâtiment situé au 3744, rue Prud'homme sera disponible pour la rentrée scolaire 2020-2021 et que les besoins scolaires au secondaire du secteur ouest sont grandissants et que le bâtiment situé au 3761, rue Prud'homme sera en travaux;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement de l'école Félix-Leclerc sera disponible pour la scolarisation pour la rentrée 2020-2021 et que le bâtiment principal est en travaux;

CONSIDÉRANT les pouvoirs dévolus au directeur général en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*;

Il est **DÉCIDÉ** :

1° de MANDATER les directions des écoles concernées, avec le support et la collaboration du Service de l'organisation scolaire et des directions d'unités, afin de réaliser des consultations auprès des conseils d'établissements d'ici le 15 juin 2020 concernant les objectifs suivants :

Quartier Cartierville Ouest

1.1 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Sainte-Odile afin de retirer le 2005, Victor-Doré et le remplacer par le 12055, rue Dépatie comme maison-mère;

Quartier Cartierville Est

1.2 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Gilles-Vigneault afin d'y ajouter le 2005, Victor-Doré comme bâtiment annexe;

1.3 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école La Dauversière afin d'y ajouter les locaux modulaires situés sur le site du 2005, Victor-Doré;

Quartier Ahuntsic-Bordeaux

1.4 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Christ-Roi afin d'y retirer la mention des classes modulaires situées au 9767, boulevard Saint-Laurent;

Quartier Saint-Michel Nord-Ouest

1.5 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Saint-Bernardin afin d'ajouter le 2950, rue Jarry Est comme annexe;

Quartier Saint-Michel Sud

1.6 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Saint-Mathieu afin d'ajouter le 7110, 8e Avenue comme annexe;

Quartier Rosemont Ouest

1.7 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Sainte-Bibiane afin d'indiquer uniquement l'adresse de son bâtiment réhabilité;

1.8 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Sans-Frontières afin de retirer la cohabitation;

1.9 de POURSUIVRE les analyses permettant de déterminer si des travaux de maintien seront effectués dans l'espace transitoire de l'immeuble no 410 – école Sans-Frontières;

Quartier Hochelaga

1.10 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Maisonneuve afin d'indiquer l'adresse du 6200, avenue Pierre-De Coubertin comme maison-mère et le 4650, rue Ontario comme annexe temporaire pour le Service de garde;

Quartier Notre-Dame-de-Grâce

1.11 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Saint-Luc afin d'ajouter le 3744, avenue Prud'Homme à ces annexes et d'indiquer dans la destination des locaux que la totalité de l'immeuble sera utilisée;

Quartier Côte-des-Neiges Est

1.12 de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Félix-Leclerc afin d'ajouter le nouveau bâtiment au 6055, rue Darlington comme annexe;

2° de RÉDIGER et DÉPOSER un rapport faisant état des consultations réalisées et, si nécessaire, des recommandations ajustées.

J'atteste que la présente résolution adoptée par le directeur général
ce 15 avril 2020 est conforme.

M[e] Ann-Sophie Verrier
Secrétaire générale

ASV/sb

Table des annexes

Annexe I — Modifications au rapport du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023

Annexe II — Modification au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSDM – PTRDI 2020-2023

Annexe I — Modifications au rapport du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023

Présentation des ajustements au PTRDI

Systématiquement, l'*ancien texte* du rapport du PTRDI 2020-2023, adopté en décembre 2019, est en italique. L'~~*ancien texte*~~ retiré est barré. Les ajustements et/ou bonifications sont surlignés.

Extrait du rapport A-10-191 modifié

Quartier Cartierville Ouest

École Sainte-Odile : ~~*Un projet d'agrandissement a été autorisé à l'été 2015 par le MEES. Il consiste en un ajout de 11 classes et d'un gymnase simple. Les travaux d'agrandissement ne sont pas réalisés en cohabitation avec les élèves, car une partie de l'immeuble a été démolie durant le chantier.*~~

~~*Par conséquent, l'école Sainte-Odile est délocalisée à l'immeuble transitoire n°323 situé au 2005, rue Victor-Doré depuis la rentrée 2018-2019. À ces fins, des travaux ont été réalisés à cet immeuble par le SRM pour augmenter la capacité d'accueil en installant 12 classes modulaires, 3 locaux de service et un bloc sanitaire (voir la section ci-dessous Cartierville Est).*~~

~~*Les travaux d'agrandissement devraient être terminés au printemps 2020. Il serait envisageable que l'école délocalisée puisse revenir dans son immeuble pour la rentrée 2020-2021.*~~

Bonification apportée :

L'école a réintégré le bâtiment n°390 situé au 12055, rue Dépatie à la rentrée 2020-2021 suite à la livraison d'un agrandissement de 11 classes et d'un gymnase simple. Cette situation libère les espaces occupés au bâtiment n°323 situé au 2005, rue Victor-Doré.

École Sainte-Odile, annexe : ~~*Durant les travaux réalisés à l'immeuble principal, l'annexe continue d'être utilisée pour scolariser uniquement des groupes d'élèves d'accueil.*~~

Bonification apportée :

Le bâtiment n°390 situé au 12330, rue Lavigne sert pour les besoins scolaires des élèves de l'école Sainte-Odile, de retour au n°390, situé au 12055, rue Dépatie.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Sainte-Odile afin de retirer le 2005, Victor-Doré et le remplacer par le 12055, rue Dépatie comme maison-mère ;

Quartier Cartierville Est

École Gilles-Vigneault : *Des locaux modulaires — quatre classes — sont installés temporairement et devraient être maintenus jusqu'à ce que les besoins d'espaces des élèves du quartier soient résorbés de manière durable.*

Bonification apportée :

Comme suite aux rencontres et à la consultation à réaliser auprès du conseil d'établissement, le 2005, Victor-Doré serait utilisé pour scolariser des groupes de l'école Gilles-Vigneault et répondre à des besoins de capacités d'accueil des élèves de Cartierville.

École La Dauversière : *La capacité d'accueil de l'école a été ajustée suite à la mise à jour des plans de l'école et passe de 564 à 548 places-élèves. Elle tient compte d'une occupation des locaux à 90 %. Les quartiers scolaires Cartierville Est et Cartierville Ouest ne disposent que d'environ 1 300 places au secondaire. Dans ces deux quartiers scolaires, c'est plus de 1 800 élèves qui sont prévus en 2023-2024. Un projet d'agrandissement de l'école La Dauversière, sur le terrain résiduel du 2005, rue Victor-Doré, a été déposé au MEES à l'automne 2019. Ce projet permettrait d'accueillir 600 nouveaux élèves.*

Par ailleurs, l'acte d'établissement de l'école La Dauversière a été modifié afin de refléter que des élèves de l'accueil, potentiellement de tous les cycles, y sont ou y seront scolarisés.

Bonification apportée :

Les classes modulaires situées dans la cour arrière et connectées au 2005 Victor-Doré seront utilisées temporairement par l'école La Dauversière pour diminuer la pression et l'occupation des locaux de l'école.

Immeuble ~~transitoire~~ nº323 — 2005 Victor-Doré : ~~:~~ *~~Cet immeuble est occupé depuis la rentrée 2018-2019 par l'école Sainte-Odile (Cartierville Ouest) où des travaux d'agrandissement sont en cours. Pour permettre cette occupation, des travaux ont été réalisés afin d'augmenter temporairement sa capacité d'accueil, notamment par l'installation de locaux modulaires : 12 classes, 3 locaux de service et un bloc sanitaire. De plus, des travaux seraient réalisés, notamment au sous-sol, afin d'y aménager quelques locaux additionnels de manière permanente. Les besoins des élèves du quartier sont révisés annuellement afin de planifier le retrait des classes modulaires dès que possible. Il serait envisageable que l'école délocalisée puisse revenir dans son immeuble pour la rentrée 2020-2021.~~*

~~Advenant que cet immeuble transitoire ne soit plus nécessaire pour relocaliser temporairement des populations scolaires lors de travaux, il pourrait être utilisé pour augmenter la capacité scolaire du quartier et répondre aux besoins des élèves.~~

~~La capacité d'accueil de cet immeuble est d'au moins 20 groupes, sans considérer les classes modulaires. Si l'immeuble était dédié à répondre aux besoins des élèves du primaire du quartier, les besoins de ce quartier seraient comblés pour les cinq prochaines~~

~~*années. Cette nouvelle école allégerait la pression sur les effectifs scolaires des écoles primaires du quartier qui ont toutes les deux des classes modulaires installées depuis de nombreuses années malgré des agrandissements. D'autre part, des groupes d'accueil et EHDAA pourraient être rapatriés dans les écoles du quartier afin de mieux scolariser les élèves du quartier et de faciliter leur intégration à leur secteur de résidence.*~~

Une analyse est effectuée afin d'alimenter une consultation auprès de la communauté de Cartierville pour définir comment cet immeuble pourrait servir au mieux les besoins des élèves du quartier. L'objectif étant de déployer et de répartir de manière cohérente et avantageuse l'offre de service en fonction des besoins. Plusieurs pistes ont été analysées et seront abordées dans le cadre des consultations à réaliser :

- *Envisager un redécoupage des territoires-écoles afin d'arriver à un meilleur équilibre des populations scolaires ;*
- *Rapatrier des points de services accueil ou HDAA ;*
- *Réfléchir à une autre manière de structurer l'offre de service au préscolaire et au primaire dans ce secteur. Par exemple, le 2005, rue Victor-Doré pourrait être l'annexe d'une autre école, une école de quartier qui offrirait un deuxième choix aux familles de tout Cartierville Est, une école préscolaire et de premier cycle ou une école dédiée au troisième cycle, considérant sa proximité avec une école secondaire ;*
- *Analyser l'occupation et la destination de cet immeuble afin de répondre aux besoins de la scolarisation des élèves de niveau secondaire.*

L'apport des familles, de résidents de l'arrondissement, des intervenants communautaires et des pédagogues est essentiel afin de prendre la meilleure décision possible.

Bonification apportée :

Comme suite aux rencontres et consultations à réaliser auprès du conseil d'établissement, cet immeuble serait occupé à la rentrée 2020-2021 par l'école Gilles-Vigneault comme annexe temporaire. Les classes modulaires installées depuis 2018 serviraient dès la rentrée 2020-2021 pour répondre aux besoins d'espaces de l'école secondaire La Dauversière : 12 classes, 3 locaux de service et un bloc sanitaire. Les besoins des élèves du quartier sont révisés annuellement afin de planifier le retrait des classes modulaires dès que possible.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Gilles-Vigneault afin d'y ajouter le 2005, Victor-Doré comme bâtiment annexe ;

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école La Dauversière afin d'ajouter d'y ajouter les locaux modulaires situés sur le site du 2005, Victor-Doré ;

Quartier Ahuntsic-Bordeaux

École Christ-Roi : ~~*Un projet d'agrandissement permettant l'ajout de neuf classes, de locaux de services et d'un gymnase est en réalisation. La fin des travaux est prévue*~~

~~*durant l'année 2019-2020. Cinq groupes sont délocalisés temporairement dans des locaux modulaires — six classes, l'équivalent d'un local de services et d'un bloc sanitaire — installés de façon indépendante sur le terrain de l'école Marie-Anne situé au 100, rue Sauvé Est (bâtiment nº 055).*~~

Bonification apportée :

L'ensemble des classes ont été rapatriées au bâtiment principal puisque l'agrandissement est livré.

Immeuble nº 055, Terrain résiduel Marie-Anne située au 100, rue Sauvé Est : ~~*Des locaux modulaires — six classes, l'équivalent d'un local de services et d'un bloc sanitaire — ont été installés à l'été 2018. Cette configuration permet d'accueillir les groupes d'élèves de l'école Christ-Roi pour la durée des travaux, et ce, indépendamment des élèves du secondaire. Les besoins des élèves du quartier sont révisés annuellement afin de planifier le retrait des classes modulaires dès que possible.*~~

~~*De plus,*~~ *une demande d'ajout d'espace a été transmise au MEES à l'automne 2019. Il s'agit de construire une école permettant de scolariser des élèves du primaire ou du secondaire.*

Des travaux de réhabilitation majeure sont prévus dans plusieurs écoles, en particulier aux écoles Ahunstic et Sophie-Barat, pour lesquels des délocalisations partielles ou complètes pourraient être nécessaires.

Pour le moment, l'état d'avancement des projets ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification des chantiers seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de ces écoles. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires. Ainsi cette nouvelle école permettra de répondre à un besoin transitoire, dans les prochaines années, et ensuite pour les besoins du quartier.

De plus, l'est d'Ahuntsic connait plusieurs redéveloppements résidentiels : gare Chabanel, gare Ahuntsic, PPU Henri-Bourassa et d'autres projets immobiliers. Ainsi, le quartier pourrait accueillir plusieurs milliers de nouvelles unités d'habitations dans les prochaines années.

Bonification apportée :

Les 6 locaux de classes modulaires installés pour les travaux d'agrandissement de l'école Christ-Roi pourraient être retirés à l'été 2020 si aucune occupation n'était envisagée.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Christ-Roi afin d'y retirer la mention des classes modulaires situées au 9767, boulevard Saint-Laurent ;

Quartier Saint-Michel Nord-Ouest

École Saint-Bernardin : L'école a une capacité de 14 locaux de classe. Tous les locaux sont utilisés. Considérant le manque d'espace, des locaux modulaires — cinq classes — ont été installés temporairement. Afin de compenser au manque de locaux, l'école Saint-Bernardin disposera d'une annexe, soit le 2950, rue Jarry Est.

2950, rue Jarry Est (nº 139) : Les travaux de construction du nouveau bâtiment prévoient l'ajout de 23 classes et un gymnase double. Le MEES a autorisé en octobre 2016 un budget supplémentaire pour la réalisation du projet. La fin des travaux est prévue pour l'automne 2020.

~~Une analyse est effectuée afin d'alimenter une consultation qui sera réalisée auprès de la communauté prochainement pour définir comment cet immeuble pourrait servir au mieux les élèves du quartier. L'objectif étant de déployer et de répartir de manière cohérente et avantageuse l'offre de service en fonction des besoins. Plusieurs pistes sont à l'étude et seront abordées dans le cadre de cette consultation :~~

- ~~Envisager un redécoupage des territoires-écoles afin d'arriver à un meilleur équilibre des populations scolaires ;~~
- ~~Utiliser cet immeuble comme annexe à l'école Saint-Bernardin ;~~
- ~~En faire une école de quartier qui offrirait un deuxième choix aux familles de tout Saint-Michel Nord-Ouest ;~~
- ~~Toutes autres propositions équivalentes en termes de coûts humains, matériels et pédagogiques.~~

~~L'apport des familles, de résidents, de l'arrondissement, des intervenants communautaires et des pédagogues est essentiel afin de prendre la meilleure décision possible.~~

Compte tenu des besoins de la grande proximité avec l'école Saint-Bernardin et des besoins pour cette dernière, le 2950, rue Jarry Est deviendra l'annexe de l'école Saint-Bernardin.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Saint-Bernardin afin d'ajouter le 2950, rue Jarry Est comme annexe ;

Quartier Saint-Michel Sud

École Saint-Mathieu : La capacité de cette école est de dix groupes. Toutefois, 14 groupes y sont scolarisés depuis plusieurs années. L'immeuble no 235 situé au 7110, 8e Avenue deviendra l'annexe de l'école Saint-Mathieu. Cette combinaison amènera l'école à une capacité totale de 19 groupes qui permettra de mieux arrimer l'offre scolaire aux besoins des élèves. D'après les prévisions démographiques, il y aura une légère augmentation du nombre d'élèves d'ici les cinq prochaines années. Avec l'ajout de neuf locaux de classes au 7110, 8e Avenue, l'école devrait être à l'équilibre.

7110, 8e Avenue (no 235) : La reprise de cet immeuble excédentaire permettra l'ajout de neuf classes et d'une salle d'activités. Ce projet a été autorisé par le MEES à l'été 2016. La date de fin des travaux est prévue à l'hiver 2021. Cet immeuble deviendra l'annexe de l'école Saint-Mathieu.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Saint-Mathieu afin d'ajouter le 7110, 8e Avenue comme annexe ;

Quartier Rosemont Ouest

École Sainte-Bibiane : Un projet de réhabilitation a été autorisé par le MEES à l'hiver 2017. Pendant la durée des travaux, l'école est délocalisée dans les espaces transitoires de l'école Sans-Frontières. La livraison du projet est prévue au printemps 2020, par conséquent, les élèves devraient regagner leur école pour la rentrée 2020-2021.

Espace transitoire dans l'immeuble no 410 — École Sans-Frontières : L'école Sainte-Bibiane est délocalisée dans l'espace transitoire de l'immeuble no 410 en cohabitation avec l'école Sans-Frontières jusqu'à la fin des travaux au bâtiment no 026 sur la 13e avenue prévue pour l'année 2020-2021.

Bonification apportée :

Une analyse est en cours afin de déterminer si des travaux de maintien seront réalisés avant que cet espace soit réutilisé pour la scolarisation des élèves.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Sainte-Bibiane afin d'indiquer uniquement l'adresse de son bâtiment réhabilité ;

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Sans-Frontières afin de retirer la cohabitation ;

de POURSUIVRE les analyses permettant de déterminer si des travaux de maintien seront effectués dans l'espace transitoire de l'immeuble no 410 — École Sans-Frontières ;

Quartier Hochelaga

***École Maisonneuve** : Considérant le besoin de réhabiliter le bâtiment, des travaux majeurs sont planifiés dans le plan directeur d'investissement 2018-2023 à hauteur de 35,5 millions de dollars. ~~Ces travaux devraient débuter pour la rentrée 2020-2021. Les services de professionnels en ingénierie et en architecture ont été retenus en juin 2018 pour l'étape de conception. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022-2023. En prévision de ces travaux, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être faite pour la rentrée 2020-2021.~~*

~~*Considérant qu'aucune école transitoire n'a un gabarit suffisant pour accueillir les 26 groupes actuels de l'école Maisonneuve, des ajustements seront nécessaires pour permettre une relocalisation. L'école Maisonneuve accueille six groupes EHDAA. Les Services à l'élève seront sollicités afin de déterminer la meilleure solution pour répondre aux besoins de ces élèves. Moyennant certains aménagements à l'organisation scolaire de cette école, un espace transitoire pouvant accueillir une vingtaine de groupes est envisagé.*~~

~~*Pour le moment, le scénario en analyse qui semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires consisterait en une délocalisation pour une durée de deux années dans les espaces transitoires situés au 6200, avenue Pierre-De Coubertin (école secondaire Édouard-Montpetit), à partir de l'année scolaire 2020-2021. Cette solution doit être agencée à un redéploiement des points de services EHDAA afin qu'ils puissent être localisés à proximité du lieu de résidence de l'élève.*~~

~~*Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement, lors d'une précédente rencontre. L'objectif étant de travailler ensemble afin de mettre en œuvre une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires. Le Service des communications et de la participation citoyenne, en collaboration avec le Service des ressources matérielles et le Service de l'organisation scolaire, organisera en partenariat avec la direction de l'école et la direction d'unité des rencontres avec le personnel, le conseil d'établissement, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits et les scénarios à l'étude pour qu'une consultation ouverte et transparente soit réalisée en fonction de l'échéancier des travaux prévus.*~~

Bonification apportée :

Par conséquent, l'école Maisonneuve est délocalisée dans les espaces transitoires de l'immeuble nº014, situé au 6200, avenue Pierre-De Coubertin à la rentrée 2020-2021.

Afin de maintenir un service de proximité aux familles, le 4650 rue Ontario, bâtiment nº388, sera utilisée par le service de garde pour la durée de la délocalisation.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Maisonneuve afin d'indiquer l'adresse du 6200, avenue Pierre-De Coubertin comme maison-mère et le 4650, rue Ontario comme annexe temporaire ;

Quartier Notre-Dame-de-Grâce

3641, avenue Prud'Homme : *Un projet de remise aux normes du 3641, avenue Prud'homme a été autorisé par le MEES à l'été 2017 pour l'utilisation de 15 classes et d'un gymnase simple, ce qui correspond à 435 places-élèves. Une modification a été demandée au projet autorisé pour réaliser uniquement des classes secondaires. En*

parallèle, l'avancement des travaux de remise aux normes se poursuit. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2021-2022.

~~*De plus, un projet de remise aux normes de l'immeuble excédentaire nº242 situé au 3744, avenue Prud'homme a été présenté au MEES à l'automne 2018 pour l'utilisation de six classes, soit 174 places-élèves, en complément au premier projet concernant le bâtiment no 041. Ce projet n'a pas été financé par le MEES en juin 2019. Toutefois, la CSDM est allée de l'avant avec la réhabilitation de ce bâtiment à des fins scolaires. La livraison des six classes est prévue pour la rentrée 2020.*~~

Comme suite aux consultations avec la communauté, l'ensemble immobilier sera utilisé par l'école Saint-Luc pour répondre aux besoins des élèves du quartier. En fonction des travaux à réaliser, l'occupation des immeubles sera ajustée et la communauté en sera informée.

3744, rue Prud'Homme : ~~*Un projet de remise aux normes du 3641, avenue Prud'homme a été autorisé par le MEES à l'été 2017 pour l'utilisation de 15 classes et d'un gymnase simple, ce qui correspond à 435 places-élèves. Une modification a été demandée au projet autorisé pour réaliser uniquement des classes secondaires. En parallèle, l'avancement des travaux de remise aux normes se poursuit. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2021-2022.*~~

~~*De plus, un projet de remise aux normes de l'immeuble excédentaire no 242 situé au 3744, avenue Prud'homme a été présenté au MEES à l'automne 2018 pour l'utilisation de six classes, soit 174 places-élèves, en complément au premier projet concernant le bâtiment no 041. Ce projet n'a pas été financé par le MEES en juin 2019. Toutefois, la CSDM est allée de l'avant avec la réhabilitation de ce bâtiment à des fins scolaires. La livraison des six classes est prévue pour la rentrée 2020.*~~

Comme suite aux consultations avec la communauté, l'ensemble immobilier sera utilisé par l'école Saint-Luc pour répondre aux besoins des élèves du quartier. En fonction des travaux à réaliser, l'occupation des immeubles sera ajustée et la communauté en sera informée.

Bonification apportée :

Le projet de remise aux normes du 3744, avenue Prud'homme est livré pour la rentrée 2020-2021. À compter de cette date, des groupes de l'école Saint-Luc y seront scolarisés.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Saint-Luc afin d'ajouter le 3744, avenue Prud'Homme à ces annexes et d'indiquer dans la destination des locaux que la totalité de l'immeuble sera utilisée ;

Quartier Côte-des-Neiges Est

Félix-Leclerc : ~~*Le projet d'agrandissement de 14 classes et d'un gymnase double est en cours de réalisation.*~~ *Les élèves et le personnel de l'école sont délocalisés au bâtiment no049 situé au 35, rue Saint-Zotique Est (école La Petite-Patrie — pavillon Saint-Jean-de-la-Croix — ce bâtiment est dans le quartier Petite-Patrie), jusqu'à la fin des travaux.* ~~*Une demande d'ajout d'espace avait été faite en septembre 2017 et avait été refusée. La demande n'a pas été formulée à nouveau au MEES en 2018. Une démolition et une reconstruction de la partie existante de l'école sont envisagées. Des démarches sont en cours avec différentes instances (division du patrimoine et arrondissement). Les recommandations émises par la division du patrimoine pourraient avoir un impact considérable sur la reconstruction de l'école.*~~

Bonification apportée :

Le projet d'agrandissement de 14 classes et d'un gymnase double est livré et disponible pour la scolarisation. Il est envisagé d'y scolariser dès la rentrée 2020 des groupes d'accueils et des élèves de Félix-Leclerc. Les travaux de réhabilitation du bâtiment principal ne sont pas encore exécutés. Par conséquent, la délocalisation partielle au bâtiment n^{o}049 doit être maintenue.

Recommandations

Il est RECOMMANDÉ :

de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Félix-Leclerc afin d'ajouter le nouveau bâtiment au 6055, rue Darlington comme annexe ;

2020-2023

Modification au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSDM

PTRDI 2020-2023

Cartierville Ouest

École Sainte-Odile	**DÉFAVO**	**CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020**	**ÉLÈVES RÉSIDANT**	**DÉCLARATION 2019-2020**	**POURCENTAGE D'OCCUPATION**	**2020-2021**	**2021-2022**	**2022-2023**
12055, rue Dépatie	H4J 1W9					Capacité d'accueil : 31 / 558	Capacité d'accueil : 31 / 558	Capacité d'accueil : 31 / 558
Une annexe est liée à cet établissement.		20	608	N.A.*	N.A.*	Prévision de l'effectif : 33 / 549	Prévision de l'effectif : 30 / 521	Prévision de l'effectif : 29 / 491
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école occupe la totalité de l'immeuble.						AJOUT D'ESPACE Livraison, retour.	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment: 390	No d'établissement: 146							

École Sainte-Odile, annexe	**DÉFAVO**	**CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020**	**ÉLÈVES RÉSIDANT**	**DÉCLARATION 2019-2020**	**POURCENTAGE D'OCCUPATION**	**2020-2021**	**2021-2022**	**2022-2023**
12330, rue Lavigne	H4J 1Y4					Capacité d'accueil : 5 / 90	Capacité d'accueil : 5 / 90	Capacité d'accueil : 5 / 90
Annexe de l'école Sainte-Odile		5	N.A*	6 / 74	120%	Prévision de l'effectif : N.A*	Prévision de l'effectif : N.A*	Prévision de l'effectif : N.A*
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école occupe la totalité de l'immeuble. Rénovation majeure envisagée. * Les prévisions des effectifs sont intégrées à l'école Sainte-Odile.						ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
No de bâtiment: 304	No d'établissement: 148							

Cartierville Est

École Gilles-Vigneault	**DÉFAVO**	**CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020**	**ÉLÈVES RÉSIDANT**	**DÉCLARATION 2019-2020**	**POURCENTAGE D'OCCUPATION**	**2020-2021**	**2021-2022**	**2022-2023**
11400, avenue De Poutrincourt	H3M 1Z7					Capacité d'accueil : 25 / 450	Capacité d'accueil : 25 / 450	Capacité d'accueil : 25 / 450
		25	429	32 / 503	128%	Prévision de l'effectif : 28 / 447	Prévision de l'effectif : 27 / 439	Prévision de l'effectif : 26 / 419
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 4 locaux de classes. Temporairement, un bâtiment annexe est lié à cette école.						CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	CLASSES MODULAIRES MAINTENUES
No de bâtiment: 096	No d'établissement: 145							

Gilles-Vigneault, annexe temporaire		**CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020**	**DÉCLARATION 2019-2020**	**POURCENTAGE D'OCCUPATION**	**2020-2021**	**2021-2022**	**2022-2023**
2005, rue Victor-Doré	H3M 1S4				Capacité d'accueil : 21	Capacité d'accueil : 21	Capacité d'accueil : 21
		21	N.A.	N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : Ce bâtiment est occupé par l'école Gilles-Vigneault accueillant des élèves du territoire-école d'Alice-Parizeau déplacé. (Cartierville Ouest) depuis la rentrée 2018-2019. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit 12 classes et 3 locaux de services. Cette école cohabite avec l'école secondaire La Dauversière qui occupe les clesses modulaires.					Annexe temporaire de l'école Gilles-Vigneault et l'école La Dauversière	Annexe temporaire de l'école Gilles-Vigneault et l'école La Dauversière	Annexe temporaire de l'école Gilles-Vigneault. Démentèlement des modulaires si travaux autorisés par le MEES.
No de bâtiment: 323	No d'établissement: 145						

SECONDAIRE

		CAPACITÉ 2019-2020	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
École La Dauversière 11600, boulevard de l'Acadie	H3M 2T2	548	626	114%	Capacité d'accueil : 548 Prévision de l'effectif : 915	Capacité d'accueil : 548 Prévision de l'effectif : 974	Capacité d'accueil : 548 Prévision de l'effectif : 793
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'agrandissement sur le terrain du 2005, rue Victor-Doré a été présenté au MEES à l'automne 2019. Modification de l'acte d'établissement pour y indiquer les deux cycles du secondaire. Un bâtiment annexe est lié à cette école.					Travaux si autorisé par le MEES.	Travaux si autorisé par le MEES.	Travaux si autorisé par le MEES.
No de bâtiment: 376	No d'établissement: 282						

		CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
La Dauversière, annexe temporaire 2005, rue Victor-Doré		N.A.	N.A.	N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : Un projet d'agrandissement de l'école La Dauversière sur le terrain a été présenté au MEES à l'automne 2019. Les modulaires intallés, au nombre de 12 classes et 3 locaux de services serviront à scolariser les élèves de La Dauversière. Occupation des classes modulaires du 2005, Victor-Doré en cohabitations avec l'école Gilles-Vigneault.					Travaux si autorisé par le MEES.	Travaux si autorisé par le MEES.	Travaux si autorisé par le MEES.
No de bâtiment: à venir	No d'établissement: N.A.						

Ahuntsic-Bordeaux

PRIMAIRE

		CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
École Christ-Roi 525, rue de Louvain Est	H2M 1A1	24	368	17/341	71%	Capacité d'accueil : 24 / 552 Prévision de l'effectif : 19 / 389	Capacité d'accueil : 24 / 552 Prévision de l'effectif : 19 / 398	Capacité d'accueil : 24 / 552 Prévision de l'effectif : 19 / 402
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école occupe la totalité de l'immeuble.						AJOUT D'ESPACE Livraison, retour.	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment: 223	No d'établissement: 102							

TRANSITOIRE

		CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Transitoire bâtiment 055 - 100, rue Sauvé Est 100, rue Sauvé Est (résiduel de l'école Marie-Anne)	H3L 1H1	N.A.	N.A.	N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : Les 6 classes modulaires sont maintenus pour l'année scolaire 2020-2021. Un projet de nouvelle école primaire de 6 classes préscolaires et 21 classes primaires a été déposé au MEES à l'automne 2018 et il n'a pas été financé en juin 2019. Un projet d'école transitoire primaire/secondaire a été soumis au MEES dans le cadre du PQI 2020-2030 en octobre 2019.					Travaux si autorisé par le MEES. Retrait possible des modulaires si aucun usage transitoire n'est définie.	Travaux si autorisé par le MEES.	Travaux si autorisé par le MEES.
No de bâtiment: 055	No d'établissement: N.A.						

Saint-Michel Nord-Ouest

PRIMAIRE

École Saint-Bernardin	DÉFAVO	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
7900, 8e Avenue	H1Z 2V9					Capacité d'accueil : 14 / 252	Capacité d'accueil : 14 / 252	Capacité d'accueil : 14 / 252
		14	552	24 / 446	171%	Prévision de l'effectif : 31 / 525	Prévision de l'effectif : 31 / 521	Prévision de l'effectif : 31 / 532
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école occupe la totalité du bâtiment. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit 5 locaux de classes. Une annexe est lié à cette école.						ANALYSE POUR LE RETRAIT POSSIBLE DES MODULAIRES	RETRAIT POSSIBLE DES MODULAIRES SUITE À L'ANALYSE	Statu quo.
No de bâtiment: 309	No d'établissement: 061							

Saint-Bernardin annexe	DÉFAVO	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
2950, rue Jarry Est	H1Z 2C8					Capacité d'accueil : 23 / 403	Capacité d'accueil : 23 / 403	Capacité d'accueil : 23 / 403
		23	N.A*	N.A.	N.A	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : Ce bâtiment est l'annexe de l'école Saint-Bernard.						AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment: 139	No d'établissement: 061							

Saint-Michel Sud

PRIMAIRE

École Saint-Mathieu	DÉFAVO	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
7230, 8e Avenue	H2A 3C7					Capacité d'accueil : 19 / 342	Capacité d'accueil : 19 / 342	Capacité d'accueil : 19 / 342
		10	296	14 / 245	140%	Prévision de l'effectif : 20 / 347	Prévision de l'effectif : 21 / 350	Prévision de l'effectif : 21 / 346
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école occupe la totalité de l'immeuble.Une annexe est liéa à cette école.						Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment: 282	No d'établissement: 063							

École Saint-Mathieu annexe	DÉFAVO	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
7110, 8e Avenue	H2A 3C4					Capacité d'accueil : 9 / 162	Capacité d'accueil : 9 / 162	Capacité d'accueil : 9 / 162
		9	N.A.*	N.A	N.A	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : Annexe de l'école Saint-Mathieu.						AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment: 235	No d'établissement: 063							

Rosemont Ouest

PRIMAIRE

École Sans-Frontières 5937, 9e Avenue H1Y 2K4	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020**	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	39	N.A.	18 / 295	N.A.	Capacité d'accueil : 39 / 897 Prévision de l'effectif : 20 / 313	Capacité d'accueil : 39 / 897 Prévision de l'effectif : 20 / 313	Capacité d'accueil : 39 / 897 Prévision de l'effectif : 20 / 313
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'espace transitoire situé dans cette école est disponible (voir section espace transitoire). Une analyse en cours permettra de déterminer si des travaux sont nécessaires avant d'être repris pour la scolarisation des élèves.					Statu quo. VOIR ESPACE TRANSITOIRE.	ANALYSE EN COURS Possibilité d'effectuer des travaux	ANALYSE EN COURS Possibilité d'effectuer des travaux
No de bâtiment: 410 No d'établissement: 056							

École Sainte-Bibiane 5755, 13e Avenue H1X 2Y3	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	14	301	N.A.*	N.A.*	Capacité d'accueil : 14/322 Prévision de l'effectif : 16 / 336	Capacité d'accueil : 14/322 Prévision de l'effectif : 15 / 317	Capacité d'accueil : 14/322 Prévision de l'effectif : 15 / 329
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école a regagné son bâtiment principal.					AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment: 026 No d'établissement: 045							

École Rose-des-Vents 3000, rue Beaubien H1Y 1H2	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	12	N.A.	9 / 171	75%	Capacité d'accueil : 12/276 Prévision de l'effectif : 11 / 154	Capacité d'accueil : 12/276 Prévision de l'effectif : 11 / 154	Capacité d'accueil : 12/276 Prévision de l'effectif : 11 / 154
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'écoleest occupe la totalité de l'immeuble.					DÉLOCALISATION DE L'ÉCOLE Nouvelle adresse au 3000 Beaubien	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment: 288 No d'établissement: 046							

TRANSITOIRE

Transitoire bâtiment 410 - École Sans-Frontières 5937, 9e Avenue H1Y 2K4	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	DÉCLARATION 2018-2019	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	N.A.	N.A.	N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.	Capacité d'accueil : N.A. Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'espace transitoire du bâtiment est vacant. Une analyse en cours permettra de déterminer si des travaux sont nécessaires avant que ces espace soit disponible pour la scolarisation des élèves.				ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX	ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX	ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX
No de bâtiment: 410 No d'établissement: N.A.						

Rosemont Est

PRIMAIRE

Bâtiment 190- 4315, rue Beaubien Est		CAPACITÉ D'ACCUEIL	DÉCLARATION 2018-2019	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
4315, rue Beaubien Est	H1T 1S8				Capacité d'accueil : 8/184	Capacité d'accueil : 8/184	Capacité d'accueil : 8/184
		8	N.A.*	N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'immeuble est vacant pour la durée des travaux de réhabilitation.					TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN COURS	TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN COURS	FIN POSSIBLE DES TRAVAUX - OCCUPANT À VENIR
No de bâtiment: 190	No d'établissement: N.A.						

Hochelaga-Maisonneuve

PRIMAIRE

École Maisonneuve	DÉFAVO	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1680, avenue Morgan	H1V 2P9					Capacité d'accueil : N.A.	Capacité d'accueil : N.A.	Capacité d'accueil : 26 / 468
Une annexe temporaire est liée à cet établissement.		29	N.A.	25 / 369	86%	Prévision de l'effectif : 27 / 489	Prévision de l'effectif : 28 / 498	Prévision de l'effectif : 28 / 505
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école est délocalisée dans la partie transitoire de l'école Édouard-Montpetit (quartier Mercier) jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation — VOIR À LA SECTION TRANSITOIRE DU QUARTIER MERCIER — Une annexe temporaire est lié à cet établissement.						BÂTIMENT Rénovation / réhabilitation Délocalisation	BÂTIMENT Rénovation / réhabilitation Délocalisation	RETOUR PRÉVU de l'école Maisonneuve
No de bâtiment: 103	No d'établissement: 028							

École Maisonneuve, annexe temporaire	**DÉFAVO**	CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
4650, rue Ontario Est	H1V1L2					Capacité d'accueil : N.A.	Capacité d'accueil : N.A.	Capacité d'accueil : N.A.
		N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : Utiliser par l'école Maisonneuve durant la délocalisation.						Occupé par l'école Maisonneuve	Occupé par l'école Maisonneuve	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction de l'avancement des travaux de l'école Maisonneuve
No de bâtiment: 388	No d'établissement: 028							

Notre-Dame-de-Grâce

SECONDAIRE

		CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Saint-Luc, annexe 3744, avenue Prud'homme					Capacité d'accueil : 84	Capacité d'accueil : 84	Capacité d'accueil : 84
3744, avenue Prud'homme	H4A 3H4	174	-	N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'école Saint-Luc occupe la totalité de ce bâtiment. * Voir la Prévision de l'effectif de Saint-Luc.					AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment: 242	No d'établissement: à venir						

		CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	DÉCLARATION 2019-2020	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
3641, avenue Prud'homme					Capacité d'accueil : N.A.	Capacité d'accueil : N.A.	Capacité d'accueil : N.A.
3641, avenue Prud'homme	H4A 3H6	N.A.	N.A.	N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.	Prévision de l'effectif : N.A.
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : Travaux en préparation. Un projet de 15 classes et un gymnase simple a été autorisé. Les travaux débuteront suite à la livraison du bâtiment no242 pour desservir les élèves d'accueil.					AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.
No de bâtiment: 041	No d'établissement: à venir						

Côte-des-Neiges Est

		CAPACITÉ LOCAUX 2019-2020	ÉLÈVES RÉSIDANT	DÉCLARATION 2019-2020*	POURCENTAGE D'OCCUPATION	2020-2021	2021-2022	2022-2023
École Félix-Leclerc						Capacité d'accueil : 14	Capacité d'accueil : 14	Capacité d'accueil : 14
6055, avenue Darlington	H3S 2H9	14	436	19 / 365	N.A.	Prévision de l'effectif : 24 / 445	Prévision de l'effectif : 24 / 447	Prévision de l'effectif : 24 / 445
DESTINATION DES LOCAUX - OCCUPATION DE L'IMMEUBLE : L'agrandissement de 14 classes et d'un gymnase double est livré. Des groupes de l'école Félix-Leclerc sont délocalisés à l'immeuble situé au 35, rue Saint-Zotique Est (bâtiment 049). Le projet de réhabilitation du bâtiment principal est en cours.* — VOIR À LES TRANSITOIRES DU QUARTIER PETITE-PATRIE —						RÉHABILITATION Conception en cours. Délocalisation partielle.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Délocalisation partielle.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Délocalisation partielle.
No de bâtiment: 087	No d'établissement: 134							